



Images sources : Shutterstock.com

PLUS D'AMBITION, SANS PRÉTENTION!



PAR MICHEL BARBIER,
DIRECTEUR,
LOISIRS, SPORTS ET
VIE COMMUNAUTAIRE,
VILLE DE SAINT-
LAMBERT

Le choix du thème de ce numéro a suscité un peu d'embaras au comité éditorial. Oui, nous voulions aborder la question des saines habitudes de vie (SHV), mais pas dans une perspective promotionnelle. Où les municipalités s'en vont-elles avec les SHV? Quels résultats peuvent-elles viser raisonnablement? Et plus particulièrement, quel est le rôle des services de loisir municipaux dans tout ça?

Pour prendre un peu de recul et élargir la perspective, nous avons choisi de formuler le thème en évoquant plutôt les modes de vie que les saines habitudes de vie. Reste qu'il est principalement question des SHV dans les articles qui composent ce numéro. Des articles fort éclairants, dois-je dire, qui appellent à la réflexion et nous

obligent à porter un regard différent sur nos pratiques.

TRAVAILLER POUR LES SHV SANS LE SAVOIR

J'oserais dire que, dans nos services de loisir, nous travaillons en faveur de saines habitudes de vie depuis toujours. Même qu'avant nous, l'Œuvre des terrains de jeux, qui organisait les activités des jeunes dans les parcs publics, les faisait bouger, leur permettait de faire toutes sortes d'apprentissages physiques et de se maintenir en bonne santé, et leur donnait peut-être le goût d'être actifs le restant de leur vie.

Mode de vie physiquement actif et saines habitudes de vie sont des formules qui expriment en fait des objectifs qui, dans le passé, ont pu porter d'autres noms ou même n'étaient pas très explicites, mais c'est souvent ce que les services de loisir municipaux visaient ou contribuaient à atteindre. À l'instar de Monsieur Jourdain,

dans *Le Bourgeois gentilhomme*, qui « faisait de la prose sans le savoir », nous faisons notre part pour les SHV sans en être parfaitement conscients.

Quand on livre un aréna, quand on aménage un terrain de soccer, quand on installe des modules de jeu dans un parc, quand on organise des activités sportives (ou qu'on soutient des organismes qui en organisent), on contribue activement à l'adoption de saines habitudes de vie. Et cela, au quotidien et sans tambour ni trompette.

UNE PRESSION SUR L'ENVIRONNEMENT DES SERVICES DE LOISIR

Ce qu'il y a de bien avec le mouvement des SHV, c'est qu'une pression s'exerce non pas directement sur nous (on continue à faire notre boulot), mais sur l'environnement dans lequel nous travaillons : sur les municipalités comme gouvernements de proximité, sur les partenaires publics

(écoles et services de santé surtout), sur les organismes, sur les élus et sur les gens eux-mêmes, qui sont de plus en plus convaincus des bienfaits de l'activité physique sur leur santé et leur bien-être. Il en résulte une demande de services accrue, et il est plus facile pour nous, les professionnels en loisir, de justifier nos interventions et les investissements que nous réclamons.

Certes, les services de loisir ont grandement évolué. Je dirais surtout que le bassin de notre clientèle s'est élargi et diversifié. Et nous avons pris le train de la multiplication de l'offre de service dans des champs toujours plus vastes. De la sorte, nous avons développé de nouvelles ambitions, mais je crois qu'il nous faut rester modestes.

DES AMBITIONS RAISONNABLES

Nos ambitions doivent être celles d'intervenants de terrain en contact étroit avec la population. À cet égard, lui procurer des lieux et des installations de pratique reste une tâche majeure. Il reste beaucoup à faire à cet égard, surtout en milieu rural. Nous devons aussi poursuivre nos efforts pour limiter les contraintes à la pratique. Sur ce plan, l'accessibilité reste un défi et une valeur au cœur de toutes nos interventions, de tous nos projets.

Ainsi, nous devons poursuivre les efforts de « marketing » de nos services. Les initiatives en ce sens se sont multipliées au cours des dernières années, mais l'évolution technologique nous oblige à mettre sans cesse à jour nos stratégies.

J'ai mentionné que le mouvement actuel en faveur des SHV nous aidait en faisant pression sur notre environnement, mais rien n'est jamais totalement acquis. Notre action bénéfique sur les modes de vie est peut-être davantage reconnue, il ne faut surtout pas baisser la garde.

Denis Marion, qui travaille pour la démarche Prendre soin de notre monde, n'a pas manqué de souligner, dans l'entrevue qu'il a accordée à Agora Forum (voir p. 29), que près de la moitié des élus municipaux

ne sont en poste que depuis l'automne dernier. L'évolution des mentalités est peut-être plus favorable à l'aménagement d'espaces récréatifs, mais il y a des reculs dans certains milieux.

Certains constats de Pierre Morin, dans son article sur la littératie physique (voir p. 37), devraient nous inciter à chercher davantage à atteindre les non-participants, les sédentaires et les personnes qui s'intègrent moins facilement sur le plan social. Défi pas facile à relever, mais qu'on peut aborder, comme on l'a toujours fait, en mettant à profit les contacts personnels, les réseaux sociaux, l'esprit d'ouverture, l'imagination qui permet de trouver des trucs attirants.

Enfin, et même si nous sommes avant tout des acteurs de terrain, rien ne nous empêche de réfléchir et de penser « plus large », et surtout de jouer d'influence. La qualité de notre réflexion repose sur notre expérience de terrain et peut certainement enrichir la discussion à d'autres niveaux, y compris au niveau politique (municipal, provincial et national).

UN FOND DE MODESTIE

Dans l'administration municipale, les services de loisir sont le plus souvent discrets. Le loisir est d'ailleurs considéré encore comme un service « secondaire » dans bien des milieux. Nous avons pris du galon au cours des dernières années (mais c'est difficile de juger objectivement quand on est dedans), et il y a certainement lieu de nous réjouir de la plus grande reconnaissance qui nous est manifestée. Le fond de « modestie » qui nous caractérise doit cependant se maintenir. Certes, nous pouvons avoir de nouvelles ambitions, mais la portée de nos actions a ses limites.

En matière de saines habitudes de vie, l'ambition de vouloir changer les modes de vie des gens est démesurée. Comme le montre André Thibault, le politique, le commerce et les industries sont déterminants dans la création d'habitudes (voir p. 15). Que faire pour contrecarrer les tendances à l'inactivité, la sédentarité,

la malbouffe et la surconsommation de loisirs sur écrans? Qu'y peuvent quelques équipements de sport ou une programmation d'activités auxquelles ne va participer qu'une petite fraction de la population?

En outre, et Pierre Morin le souligne dans son article sur la littératie physique (voir p. 37), comment peut-on évaluer à long terme l'effet de tous ces programmes qui incitent les gens à adopter un mode de vie plus actif? Comment nous, au-delà de simples statistiques de fréquentation ou de sondages de satisfaction, pouvons-nous savoir si nos services changent réellement (ou même contribuent à changer un peu) les modes de vie des gens? Nous travaillons dans la qualité de vie, nous plaît-il de répéter depuis quelque temps, mais concrètement, comment ça s'évalue la qualité de vie?

« Au fond, peut-être ne sommes-nous que les pionniers d'un grand mouvement qui générera, un jour, une société plus active et en meilleure santé! »

La modestie nous oblige enfin à admettre que, aussi importantes que soient nos actions sur le terrain, nous ne sommes qu'un rouage de cette vaste mécanique du changement et que toute initiative en vase clos ne peut donner que de maigres résultats.

La municipalité est peut-être un acteur majeur du changement en faveur de l'adoption de saines habitudes de vie, mais les efforts à ce niveau doivent être transversaux, les politiques décloisonnées et les interventions multisectorielles.

Au fond, peut-être ne sommes-nous que les pionniers d'un grand mouvement qui générera, un jour, une société plus active et en meilleure santé!